



La solidarité, c'est bon pour la santé.

Communiqué de presse sur les 20 ans d'Hospi solidaire

Annexe 2 – Exemples de factures d'hospitalisation réduites grâce à Hospi solidaire

Même en chambre double ou commune, la facture peut s'avérer élevée pour le patient. Le coût peut grimper davantage encore si l'on subit plusieurs hospitalisations la même année. Pour illustrer la manière dont Hospi solidaire soulage du poids de factures lourdes ou multiples, quelques exemples réels de factures d'hospitalisation parlent mieux que de longs discours.

Hospitalisations en chambre double ou commune – Membres MC – 2019

Patient	Nombre et lieu d'hospitalisation(s)	Coût pris en charge par l'assurance obligatoire	Montant de la facture(s) adressée(s) au patient	Intervention financière d'Hospi solidaire	Montant qui reste à charge du patient, membre MC
NV 2 ans	1 séjour de 2 nuitées Bruxelles	2.996,04 €	171,95 €	166,75 €	5,20 € (1)
Mr DH 55 ans	3 séjours : 8 nuitées à Bruxelles, 28 et 7 nuitées à Mouscron	29.657,61 €	1.385,92 €	835,92 €	550 € (2)
Mme RC 77 ans	1 séjour de 25 nuitées Sambreville	18.391,34 €	896,19 € (3)	621,19 €	275 € (2)
Mme OB 93 ans	1 séjour de 39 nuitées Seraing	4.960,67 €	514,88 €	239,88 €	275 € (2)

À la lecture de ces chiffres, on remarque les sommes importantes prises en charge par l'assurance soins de santé obligatoire. La sécurité sociale, faut-il le rappeler, est le socle de la solidarité dans notre pays.

- (1) Hospi solidaire intervient jusqu'à 15 euros par jour pour le parent accompagnant l'enfant hospitalisé (soit 30 euros pour les 2 jours dans la situation présente). L'hôpital ayant facturé 35,20 euros, il reste 5,20 euros à la charge des parents.
- (2) Hospi solidaire garantit à l'affilié adulte de ne jamais payer plus de 275 euros par hospitalisation avec un maximum de 550 euros par an.
- (3) La pose de matériel médical et la délivrance de médicaments non remboursables sont à l'origine de la facture élevée adressée à ce patient.